



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisans, commerçants et industriels : montant des pensions

Question écrite n° 2114

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur le montant extrêmement bas des retraites versées aux anciens commerçants, artisans et travailleurs indépendants. Il souhaiterait être informé des mesures qu'il envisage de prendre afin de réduire la différence importante qui existe avec le montant versé aux retraités du régime général.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2114

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2002, page 2955